

## chaudiere a la charge du locataire

Par jan 54, le 29/01/2013 à 13:41

bonjour mr ou mm ; pourrais je savoir si mon prorietaire a le droit de me contabilisé dans les charges la chaudiére ayant loué cette appartement dans le privée dans l'attente de votre réponse merci cordialement

Par **HOODIA**, le **30/01/2013** à **06:40** 

Sauf erreur ,je crois comprendre le sens de votre question? L'entretien de la chaudiére est à la charge du locataire ....